

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats du troisième trimestre 2015 de Suncor Énergie

À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, est présentée en dollars canadiens (\$ CA) et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et plus précisément à la Norme comptable internationale 34, « Information financière intermédiaire » (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés avant redevances en fonction de la participation directe, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières auxquelles il est fait référence dans le présent document (flux de trésorerie opérationnels, résultat opérationnel, charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères et flux de trésorerie disponibles) n'ont pas de définition normalisée prescrite par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Se reporter à la section Mesures financières hors PCGR du présent communiqué. Les références aux activités, à la production et aux charges opérationnelles décaissées des activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte de la participation de Suncor dans les activités de Syncrude.

Calgary (Alberta), le 28 octobre 2015 – « Suncor a de nouveau connu un excellent trimestre, avec des flux de trésorerie d'exploitation de 1,9 G\$, a déclaré le président et chef de la direction, Steve Williams. La solidité de nos activités en aval et la fiabilité de nos activités du secteur Sables pétrolifères continuent de profiter à nos actionnaires dans le contexte actuel de baisse des prix du pétrole brut. »

- Flux de trésorerie d'exploitation de 1,882 G\$ (1,30 \$ par action ordinaire), stimulés par le contexte de prix favorable en aval et par le taux élevé d'utilisation des raffineries dans le secteur Raffinage et commercialisation, témoignant de la robustesse du modèle intégré de la Société.
- Résultat d'exploitation de 410 M\$ (0,28 \$ par action ordinaire) et perte nette de 376 M\$ (0,26 \$ par action ordinaire).
- Les charges d'exploitation décaissées par baril pour le secteur Sables pétrolifères ont diminué pour s'établir à 27,00 \$ pour le troisième trimestre de 2015, le plus bas niveau depuis 2007. Cette baisse découle d'une excellente production de 430 300 barils par jour (b/j), en dépit des travaux de maintenance planifiés à l'usine de valorisation 2, ainsi que de la baisse des prix du gaz naturel et des mesures de réduction des coûts de la Société.
- Suncor reste déterminée à atteindre un rendement durable pour le secteur Sables pétrolifères. Au cours du trimestre considéré, la Société a annoncé une entente visant l'acquisition d'une participation supplémentaire de 10 % dans le projet minier de Fort Hills et, après la clôture du trimestre, a présenté une offre d'acquisition de la totalité des actions en circulation de Canadian Oil Sands Limited (« COS ») pour une contrepartie équivalant à 0,25 action de Suncor pour une action de COS. La transaction était évaluée à 6,6 G\$ au moment où l'annonce a été faite.

Résultats financiers

Pour le troisième trimestre de 2015, Suncor a enregistré un bénéfice d'exploitation de 410 M\$ (0,28 \$ par action ordinaire) et des flux de trésorerie d'exploitation de 1,882 G\$ (1,30 \$ par action ordinaire), contre 1,306 G\$ (0,89 \$ par action ordinaire) et 2,280 G\$ (1,56 \$ par action ordinaire), respectivement, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le contexte actuel de baisse des prix du pétrole brut en amont. Parmi les résultats les plus notables du troisième trimestre,

mentionnons une augmentation de la production des secteurs Exploration et production ainsi que Sables pétrolifères, un contexte favorable pour les prix en aval et une baisse des charges d'exploitation. Pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 467 M\$, contre 3,082 G\$ pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2014.

Une perte nette de 376 M\$ (0,26 \$ par action ordinaire) a été inscrite pour le troisième trimestre de 2015, comparativement à un bénéfice net de 919 M\$ (0,63 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette du troisième trimestre de 2015 comprend une perte de change latente après impôt de 786 M\$ liée à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. Le bénéfice net du trimestre de l'exercice précédent comprenait un profit après impôt de 61 M\$ sur la cession des actifs de Wilson Creek dans le secteur Exploration et production, contrebalancé par une charge d'impôt sur le résultat et une charge d'intérêts connexe de 54 M\$ liée à la période antérieure dans le secteur Sables pétrolifères, ainsi que par l'incidence d'une perte de change latente après impôt de 394 M\$.

Résultats d'exploitation

La production en amont totale de Suncor s'est établie à 566 100 barils d'équivalent pétrole par jour (bep/j) pour le troisième trimestre de 2015, comparativement à 519 300 bep/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est avant tout attribuable à l'augmentation de la production au Royaume-Uni et à la grande fiabilité des activités du secteur Sables pétrolifères.

La production du secteur Sables pétrolifères s'est établie à 430 300 b/j pour le troisième trimestre de 2015, contre 411 700 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de la production *in situ* et de la fiabilité des activités de l'ensemble des actifs. D'importants travaux de maintenance planifiés ont été exécutés durant les deux trimestres.

Au troisième trimestre de 2015, les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ont diminué pour s'établir à 27,00 \$/b, comparativement à 31,10 \$/b pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par une baisse des charges d'exploitation liée à la baisse des prix du gaz naturel, et par les mesures de réduction des coûts, conjointement à une augmentation de la production.

« La rigueur dont nous faisons preuve dans la gestion de l'exploitation continue de porter ses fruits, a indiqué Steve Williams. L'atteinte de nos cibles en matière de fiabilité et la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts se sont traduites par une diminution des charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères, qui ont atteint leur plus bas niveau en huit ans. Ces résultats démontrent clairement l'incidence de la rigueur sur le plan de l'exploitation sur la performance de Suncor. »

La quote-part de Suncor dans la production de Syncrude pour le troisième trimestre de 2015 s'est établie à 28 100 b/j, comparativement à 29 400 b/j pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable à un incendie survenu à l'installation de valorisation Mildred Lake, de Syncrude, au cours du troisième trimestre de 2015. Après la clôture du trimestre, la production s'est ressentie d'autres problèmes liés à l'exploitation qui ont retardé le retour à la production normale.

Les volumes de production du secteur E&P ont été portés à 107 700 bep/j au troisième trimestre de 2015, comparativement à 78 200 bep/j au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de la production au Royaume-Uni, en partie atténuée par la déplétion naturelle à Hibernia et à White Rose. En Libye, la production continue de se ressentir de l'agitation politique, et le moment du retour aux activités normales demeure incertain.

Au troisième trimestre de 2015, le secteur Raffinage et commercialisation a entamé les travaux de maintenance planifiés à la raffinerie de Montréal, travaux qui ont pris fin après la clôture du trimestre. Le taux d'utilisation moyen des raffineries a grimpé à 96 % au troisième trimestre, comparativement à 94 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent, au cours duquel avaient eu lieu des activités de maintenance planifiées aux raffineries de Montréal, Sarnia et Edmonton.

Mise à jour concernant notre stratégie

Suncor reste déterminée à réaliser une croissance rentable à long terme pour ses actifs de base. Outre l'offre faite aux actionnaires de COS, la Société a aussi conclu une entente visant l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 10 % dans le projet de sables pétrolifères de Fort Hills auprès de Total E&P Canada Ltd., contre 310 M\$, sous réserve des ajustements à la clôture de la transaction. La transaction devrait se conclure d'ici la fin de 2015 et, au moment de la clôture, la quote-part de Suncor dans le projet sera portée à 50,8 %.

« Nous sommes d'avis que nous pouvons réellement améliorer le rendement de Syncrude en augmentant notre participation directe, a indiqué Steve Williams. Le rendement de Syncrude nous déçoit depuis un certain temps. L'actif a fonctionné seulement à 67 % de sa capacité au cours du troisième trimestre, et à environ 70 %, depuis le début de l'exercice en cours, ce qui contraste vivement avec les activités de valorisation de Suncor, qui ont atteint de façon constante un pourcentage de fiabilité supérieur à 90 % cette année. »

La Société a aussi conclu un swap d'actifs et un contrat de location avec TransAlta Corporation, aux termes desquels Suncor a pris le contrôle des activités des installations de cogénération de Poplar Creek, qui fournissent de la vapeur et de l'énergie aux installations du secteur Sables pétrolifères de la Société, en échange du parc éolien Kent Breeze de Suncor et de sa quote-part du parc éolien Wintering Hills. L'apport des actifs de Poplar Creek dans l'entreprise devrait améliorer la fiabilité et la rentabilité de l'ensemble des activités du secteur Sables pétrolifères de Suncor.

L'Office national de l'énergie a approuvé au troisième trimestre de 2015 l'inversion de la canalisation 9 d'Enbridge, qui devrait commencer au quatrième trimestre de 2015. L'inversion devrait fournir à Suncor la souplesse nécessaire pour approvisionner la raffinerie de Montréal en différents types de pétrole au prix du brut provenant de l'intérieur des terres de l'Ouest canadien.

Secteur Sables pétrolifères

Suncor continue d'accorder la priorité à la construction d'une plateforme de puits en vue de soutenir les niveaux de production actuels à Firebag et à MacKay River ainsi qu'aux nombreux projets d'amélioration de la sécurité, de la fiabilité et de la performance environnementale. Les dépenses en immobilisations au troisième trimestre comprennent des travaux de maintenance importants à l'égard d'une unité sous vide et d'installations de cokéfaction de l'usine de valorisation 2, achevés au quatrième trimestre de 2015.

Coentreprises de Sables pétrolifères

Le projet Fort Hills se déroule selon les délais prévus; les études techniques détaillées étaient achevées à 94 % à la fin du troisième trimestre, et les activités de construction, à 43 %. Les dépenses au cours du trimestre ont visé les études techniques, l'approvisionnement, la fabrication de modules et la construction du site. Ce projet devrait procurer aux installations de Suncor environ 73 000 b/j de bitume, qui seront portés à 91 000 b/j, sous réserve de la clôture de l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 10 % dans Fort Hills. Les premiers barils de pétrole sont attendus au quatrième trimestre de 2017, 90 % de la capacité devant être atteinte dans les 12 mois suivants.

Exploration et production

La construction du projet Hebron s'est poursuivie au troisième trimestre de 2015 et les premiers barils de pétrole sont attendus à la fin de 2017. Le forage de développement à Golden Eagle s'est poursuivi tout au long du troisième trimestre.

Rapprochement du résultat d'exploitation⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Résultat net	(376)	919	12	2 615
Perte de change latente sur la dette libellée en dollars américains	786	394	1 548	420
Incidence des ajustements du taux d'imposition sur l'impôt différé ⁽²⁾	—	—	17	—
Profit sur une cession importante ⁽³⁾	—	(61)	(68)	(61)
Charges de restructuration ⁽⁴⁾	—	—	57	—
Produit d'assurance ⁽⁵⁾	—	—	(75)	—
Pertes de valeur ⁽⁶⁾	—	—	—	1 238
Réévaluation des réserves ⁽⁷⁾	—	—	—	(32)
Charge d'impôt ⁽⁸⁾	—	54	—	54
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	410	1 306	1 491	4 234

(1) Le résultat d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés déduction faite de l'impôt. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du rapport de gestion.

(2) Ajustements de l'impôt différé de la Société de 406 M\$ découlant d'une baisse de 12 % du taux d'impôt au Royaume-Uni sur les profits réalisés sur la production pétrolière et gazière en mer du Nord au premier trimestre de 2015 et de 423 M\$ découlant d'une hausse de 2 % du taux d'imposition des sociétés en Alberta au deuxième trimestre de 2015.

(3) Profit après impôt lié à la vente des actifs de gaz naturel de Wilson Creek de la Société au troisième trimestre de 2014 et du profit après impôt lié à la vente de la quote-part revenant à la Société de certains actifs et passifs de Pioneer Energy du secteur Raffinage et commercialisation au deuxième trimestre de 2015.

(4) Charges de restructuration liées aux mesures de réduction des coûts pour le secteur Siège social.

(5) Produits d'assurance contre les pertes d'exploitation visant les actifs de Terra Nova dans le secteur E&P.

(6) Pertes de valeur après impôt de 718 M\$ de la participation de la Société dans le projet minier Joslyn, de 297 M\$ des actifs de la Société en Libye, et de 223 M\$ de certains actifs du secteur Sables pétrolifères à la suite d'un examen des possibilités de réaffectation en raison d'une révision des stratégies de croissance.

(7) Réévaluation des réserves de 1,2 million de barils de pétrole à recevoir relativement à une participation que Suncor détenait auparavant dans un actif norvégien.

(8) Représente une charge d'impôt exigible et une charge d'intérêts connexe comptabilisées au troisième trimestre de 2014 se rapportant au calendrier des déductions pour amortissement aux fins de l'impôt de certaines dépenses en immobilisations engagées par le secteur Sables pétrolifères au cours d'une période précédente.

Prévisions de la Société

Suncor a mis à jour les hypothèses sous-jacentes à ses prévisions pour l'exercice 2015 publiées le 29 juillet 2015. Les hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2015 au complet présentées ci-après ont été révisées : Brent à Sullom Voe passant de 60 \$ US/b à 55 \$ US/b; WTI à Cushing passant de 54 \$ US/b à 50 \$ US/b; WCS à Hardisty passant de 40 \$ US/b à 37 \$ US/b; taux d'impôt international passant d'une fourchette de 30 % à 35 % à une fourchette de 10 % à 15 %. Pour plus de

précisions et des mises en garde concernant les prévisions révisées de Suncor pour 2015, veuillez consulter la page suncor.com/perspectives.

Mesures financières hors PCGR

Le résultat d'exploitation et les charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères sont définis dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de gestion et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans les rubriques « Information financière consolidée » et « Résultats sectoriels et analyse » du rapport de gestion. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et les flux de trésorerie disponibles sont définis et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de gestion. Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles ne devraient pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Mise en garde – renseignements de nature prospective

Le présent communiqué contient certaines informations et énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevances applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers. En outre, tous les autres énoncés et les autres informations traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croît », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué incluent des références à ce qui suit : l'engagement de Suncor à investir dans une croissance rentable à long terme pour ses actifs de base; le fait que Suncor est d'avis qu'elle peut réellement améliorer le rendement de Syncrude en augmentant sa participation directe; l'apport des actifs de Poplar Creek visés par la transaction avec TransAlta dans l'entreprise devrait améliorer la fiabilité et la rentabilité de l'ensemble des activités du secteur Sables pétrolifères de Suncor; l'inversion de la canalisation 9 d'Enbridge est prévue au quatrième trimestre de 2015 et devrait procurer à Suncor la souplesse nécessaire pour approvisionner la raffinerie de Montréal en différents types de pétrole au prix du brut provenant de l'intérieur des terres de l'Ouest canadien; les projets de croissance de Suncor, y compris : i) les énoncés concernant le projet minier Fort Hills, qui procurera à la Société environ 73 000 b/j de bitume, production qui atteindra 91 000 b/j sous réserve de la clôture de l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 10 % dans Fort Hills, la production de pétrole devant commencer au quatrième trimestre de 2017 et atteindre par la suite 90 % de la capacité devant être atteinte dans un délai de 12 mois, y compris la prévision selon laquelle la transaction visant l'acquisition d'une participation supplémentaire de 10 % sera conclue d'ici la fin de 2015; et (ii) les énoncés au sujet du début de la production de pétrole prévue à la fin de 2017 pour le projet Hebron; les taux d'impôt international estimatifs et les hypothèses de marché concernant les prix du pétrole retenues par la Société.

Les énoncés et les renseignements prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés

pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Le rapport de gestion de Suncor et la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 26 février 2015, et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et sur la liste de Corporate Knights' Global 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy) ou allez sur [Découvrez l'énergie du Oui](http://Decouvrezlenergie.com).

Le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre 2015 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir de suncor.com/rapportsfinanciers.

Pour écouter la conférence téléphonique portant sur les résultats du troisième trimestre de Suncor, veuillez visiter suncor.com/webdiffusions.

Demandes des médias :
403-296-4000
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :
800-558-9071
invest@suncor.com